



## **La campagne ma terrasse sans tabac est une excellente démarche, mais comment y participer ?**

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 10 juillet 2017

---

Bonjour Madame, Monsieur.

Je suis DNF depuis fin 2005 avec beaucoup d'intérêt.

La démarche concernant les terrasses sans fumée est une excellente idée que je vais promouvoir, à mon petit niveau, tout l'été.

Si j'ai bien compris, il s'agit d'installer une application sur un smartphone pour signaler l'établissement bien orienté.

Pourquoi n'est-il pas également possible de faire cette information sur le site lui-même ?

La détention d'un smartphone n'est pas encore obligatoire.

D'autre part, je ne reçois plus la LETTRE depuis quelque temps, je vous saurais gré de bien vouloir me réinscrire : xxxxxxxxxxxx@gmail.com.

Je vous en remercie d'avance.

D.P

### **Réponse :**

La campagne [Ma terrasse sans tabac](#) opération lancée par le ministère de la santé dans le cadre du programme national de réduction du tabagisme ([PNRT](#)) 2014-2019, en collaboration avec des professionnels de l'hôtellerie, de la restauration et des débits de boissons est fonctionnelle depuis un site internet et une application mobile Google Play et Apple Store . [Le site internet](#) et les applications sont synchronisées de manière à pouvoir rechercher ou proposer des terrasses. La connexion se fait via une adresse mail, internet et les réseaux sociaux (Facebook ou twitter).

Vous pouvez donc utiliser à votre convenance, le site ou l'application mobile pour trouver ou déclarer une terrasse sans tabac.

Vous pouvez tout à fait mener des actions de sensibilisation sur le terrain auprès des clients des bars et des restaurants afin de promouvoir le dispositif. Pour ce faire, les 3 modèles de cartes édités spécifiquement pour cette opération sont à votre disposition en appelant [la permanence administrative parisienne](#) qui pourra tout à fait vous les faire parvenir. .

## **La campagne ma terrasse sans tabac est une excellente démarche, mais comment y participer ?**

Notre responsable communication met tout en Suvre pour rétablir le lien entre notre site et votre adresse mail afin que vous puissiez être destinataire à nouveau des prochaines lettres bimensuelles.